

# Compte-rendu du conseil municipal

## du 17 octobre 2015

### Subvention CG2D

Nous avons obtenu une subvention CG2D (contrat global de développement durable) pour la voirie de Besse, d'un montant de 5 200 €. Pour bénéficier de cette subvention, les travaux sont à commencer avant le 31 décembre 2015.

### Subvention DETR

Nous prévoyons un agrandissement de la salle des fêtes, d'environ 20 m<sup>2</sup>, et allons faire une demande de subvention à la DETR. Les locaux municipaux entrent dans les actions prioritaires au niveau de l'allocation de cette subvention.

Le montant estimatif d'après devis est d'environ 30 000 €, et le montant des subventions que l'on pourraient obtenir serait de 20 à 35 %.

Nous déposons donc une déclaration préalable de travaux à la DTT, avec plans, photos...

Nous profiterons de ces travaux pour faire enlever la "casquette" du toit de la salle côté sud, qui peut s'avérer dangereuse.

### Projet préfectoral du schéma intercommunal

Sur proposition du préfet, notre communauté de communes va certainement fusionner avec la communauté de communes des Marches du Velay, même si ce n'est plus obligatoire selon la loi NOTRe.

D'après les études actuelles, notre appartenance à cette nouvelle communauté de communes ne devrait pas impacter de façon significative notre fonctionnement actuel.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité, mais nous insistons fortement sur l'importance de la représentativité de chaque commune, notamment des petites, dans ce nouveau schéma.

Les communautés de communes instruiront les dossiers dont s'occupe actuellement la DDT (direction départementale du territoire), à partir de mars 2017.

### Travaux

La voirie de Crespinhac est terminée, il manque la réception des travaux.

Le devis était de 45 660 €, l'enveloppe subventionnable de 47 550 €.

Des entrées de maison et des caniveaux ont dû être rajoutés ce qui a entraîné un coût supplémentaire de 9 696 €. Cette dépense avait été prévue dans le budget municipal.

Du gravier a été livré pour égaliser les allées du cimetière.

Il y aura certainement assez de gravier pour embellir le tour de la salle des fêtes.

## Stores salle des fêtes, bannes buvette

Les stores que nous avons envisagé d'acheter pour la buvette n'était plus disponibles. Nous attendons une prochaine livraison.

Nous sommes toujours en attente de nouveaux devis pour les stores de la salle des fêtes.

## Divers

- L'employé municipal est en train de rénover les tables vieillissantes de la salle des fêtes (remplacement par des plateaux en bois). Le résultat est très réussi, pour un coût de 44 € par table.
  
- Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.
  
- vente de domaine public à Crespinhac à M. et Mme Convert, d'une superficie de 34 m<sup>2</sup>. Le terrain est vendu à 5 € le mètre carré.
  
- De nouvelles coupes ont été faites sur la forêt de Miaune. Le représentant pour notre commune est Jérôme Matthieu. Cela concerne seulement les habitants de Besse.
  
- Les contrats de nos deux employés municipaux arrivent à leur terme fin décembre. Il est décidé de reconduire ces deux contrats pour un an.
  
- Un projet de topoguide recensant les chemins de petite randonnée de la communauté de communes est en cours d'élaboration. Un ou deux circuits de notre commune y seront référencés.
  
- La cérémonie de commémoration du 11 novembre aura lieu le dimanche 8 novembre, après la messe.